



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
10.03.2010 Bulletin 2010/10

(51) Int Cl.:
G09F 3/14 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **09354010.2**

(22) Date de dépôt: **26.02.2009**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL
PT RO SE SI SK TR
 Etats d'extension désignés:
AL BA RS

(72) Inventeurs:
 • **Petzl, Paul**
38530 Barraux (FR)
 • **Chevalier, Nicolas**
38660 St Hilaire du Touvet (FR)

(30) Priorité: **26.08.2008 FR 0804696**

(74) Mandataire: **Hecké, Gérard et al**
Cabinet HECKE
10 rue d'Arménie - Europole
BP 1537
38025 Grenoble Cedex 1 (FR)

(71) Demandeur: **Zedel**
38920 Crolles (FR)

(54) **Harnais avec système d'étiquette escamotable**

(57) Harnais 1 possédant une étiquette escamotable 4 facilement accessible, peu encombrante et présentant le moins de gêne pour l'utilisateur notamment dans les conditions d'utilisation du harnais. Ce harnais 1 comporte une ceinture 2 et au moins une poche de rangement 3

pour au moins une étiquette escamotable 4, en matériau rigide ou semi-rigide. L'étiquette escamotable 4 est montée coulissante en translation entre deux extrémités fixes d'un élément de guidage 7 interne de la poche de rangement 3.

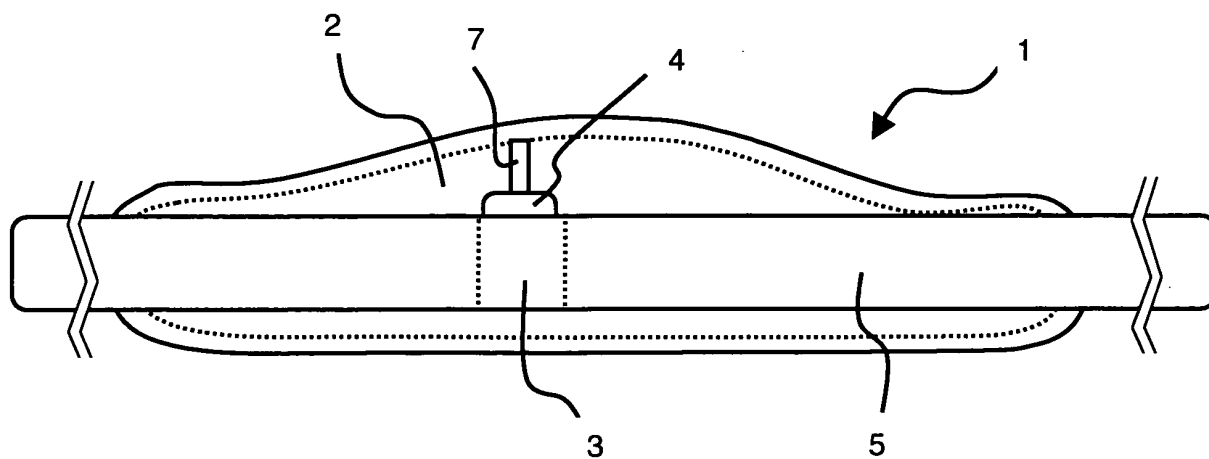


Figure 1

Description

Domaine technique de l'invention

[0001] L'invention concerne un harnais comportant une poche de rangement pour au moins une étiquette escamotable.

État de la technique

[0002] L'information concernant les caractéristiques des harnais sont actuellement répertoriées soit sur de la documentation indépendante fournie lors de l'achat du harnais soit sur des étiquettes, généralement en matière souple, fixées par des coutures sur la partie interne du harnais afin de ne pas gêner l'utilisateur une fois le harnais positionné sur son corps. L'information concernant les caractéristiques techniques et les conditions d'utilisation du harnais devenant de plus en plus conséquente, notamment pour répondre aux normes de sécurité, la taille et le nombre d'étiquettes nécessaires augmentent, devenant plus encombrantes et souvent peu accessibles particulièrement dans des conditions d'utilisation c'est-à-dire une fois le harnais sanglé sur l'utilisateur. Il existe des harnais possédant une poche de rangement dans laquelle est bourré une ou plusieurs étiquettes souples. Le rangement et l'extraction de l'étiquette de sa poche de rangement restent, néanmoins, difficiles. De plus, le bourrage abîme rapidement ces étiquettes qui deviennent alors illisibles. Il est de même connu un harnais sur lequel est cousue une housse transparente, généralement en plastique, contenant l'étiquette. Cette solution est coûteuse et peu résistante à l'usure du fait de la fragilité des coutures entre le harnais et la housse transparente.

[0003] Le document WO2006/017350 décrit également un harnais pourvu d'un connecteur utilisé notamment pour attacher des étiquettes. Le connecteur est constitué d'un support et d'un couvercle solidaire du support, pourvu d'un moyen d'attache. Le support et le couvercle protègent alors les étiquettes attachées au connecteur. Ce système coûteux reste encombrant et risque, par conséquent, de gêner l'utilisateur.

Objet de l'invention

[0004] L'invention a pour but de proposer un harnais avec au moins une étiquette escamotable remédiant aux inconvénients de l'art antérieur.

[0005] En particulier, l'invention a pour but de proposer un harnais possédant au moins une étiquette escamotable facilement accessible, peu encombrante, résistante et présentant le moins de gêne pour l'utilisateur notamment dans les conditions d'utilisation du harnais.

[0006] Selon l'invention, ce but est atteint par le fait que l'étiquette escamotable est en matériau rigide ou semi-rigide et est montée coulissante en translation entre deux extrémités fixes d'un élément de guidage interne

de la poche de rangement.

[0007] Selon l'invention, ce but est également atteint par le fait que l'étiquette escamotable comporte une fente de passage de l'élément de guidage.

[0008] Selon un mode de réalisation préférentiel, la poche de rangement est située sur une face externe d'une ceinture.

[0009] D'autres caractéristiques techniques peuvent être utilisées isolément ou en combinaison :

- L'élément de guidage est constitué par un ruban ou un cordon.
- La poche de rangement est formée entre la ceinture et une sangle d'attache fixée à la ceinture.
- La poche de rangement est une pièce rapportée cousue sur la ceinture.
- L'étiquette escamotable est plus longue que la poche de rangement.

Description sommaire des dessins

[0010] D'autres avantages et caractéristiques ressortiront plus clairement de la description qui va suivre de modes particuliers de réalisation de l'invention donnés à titre d'exemples non limitatifs et représentés aux dessins annexés, dans lesquels :

- La figure 1 représente, schématiquement, une ceinture de harnais selon l'invention avec une étiquette en position intérieure.
- La figure 2 représente, schématiquement, une ceinture de harnais selon l'invention avec une étiquette en position extérieure.
- La figure 3 représente, schématiquement et en coupe, une vue agrandie d'une étiquette et son élément de guidage en position intérieure selon l'invention.
- La figure 4 représente, schématiquement et en coupe, une vue agrandie d'une étiquette et son élément de guidage en position extérieure selon l'invention.
- La figure 5 représente, schématiquement, une vue agrandie d'une poche de rangement du harnais selon un mode de réalisation particulier de l'invention avec une étiquette escamotable en position intérieure.
- La figure 6 représente, schématiquement, une vue agrandie d'une poche de rangement du harnais selon un second mode de réalisation particulier de l'invention avec une étiquette escamotable en position intérieure.

Description de modes préférentiels de l'invention

[0011] Selon un premier mode de réalisation illustré par la figure 1, un harnais 1 comporte une ceinture 2 et au moins une poche de rangement 3 dans lequel est rangée au moins une étiquette escamotable 4. Une sangle d'attache 5 est fixée, de préférence, cousue sur la face externe de la ceinture 2 c'est-à-dire la face qui n'est

pas en contact avec l'utilisateur dans les conditions d'utilisation du harnais 1. L'étiquette escamotable 4 est en matériau rigide ou semi-rigide afin d'offrir une résistance mécanique suffisante pour transmettre un mouvement exercé à une de ses extrémités. Avantageusement, l'étiquette escamotable 4 peut comporter un revêtement en matériau plastique la rendant notamment étanche à l'eau et plus résistante à l'usage. De préférence, la poche de rangement 3 est située sur une face externe de la ceinture 2. Ainsi, l'étiquette escamotable 4 peut être facilement accessible à tout moment.

[0012] Comme représenté par les figures 3 et 4, l'étiquette escamotable 4 comporte une fente de passage 6 d'un l'élément de guidage 7. La fente de passage 6 doit être suffisamment large pour permettre la mobilité de l'étiquette escamotable 4 le long de l'élément de guidage 7. Cet élément de guidage 7 est un élément interne de la poche de rangement 3. Avantageusement, il est constitué par un matériau textile, de préférence, par un ruban ou un cordon. Les deux extrémités de l'élément de guidage 7 étant fixes, l'étiquette escamotable 4 coulisse en translation le long de l'élément de guidage 7 d'une position intérieure (figures 1 et 3) à une position extérieure (figures 2 et 4), et vice-versa. En position extérieure, les informations inscrites sur l'étiquette escamotable 4 sont alors visibles, et en position intérieure, la majeure partie des informations est cachée et l'étiquette est rangée.

[0013] De préférence, l'étiquette escamotable 4 est plus longue que la poche de rangement 3, autorisant le dépassement d'une partie supérieure de l'étiquette 4. Cette partie saillante sert de zone de préhension de l'étiquette escamotable 4 et facilite son dégagement hors de la poche de rangement 3. Avantageusement, l'étiquette escamotable 4 et la poche de rangement 3 ont une forme sensiblement identique et, de préférence, parallélépipédique. La taille de l'étiquette escamotable 4 est, légèrement inférieure à celle de la poche de rangement 3 améliorant ainsi le guidage de l'étiquette 4. La fente de passage 6 est également positionnée, de préférence, en bas de l'étiquette escamotable 4 (bas de la figure 3).

[0014] En référence à la figure 5, la poche de rangement 3 est agencée entre la ceinture 2 et la sangle d'attache 5. La sangle d'attache 5 constitue une face avant 8 de la poche de rangement 3. Cette face 8 est délimitée par trois coutures sur la sangle d'attache 5, deux coutures 9 parallèles, transversales, reliant la sangle 5 à la ceinture 2, et une couture 10 du bord inférieur de la sangle d'attache 5. La couture 11 du bord supérieur de la sangle d'attache 5 est interrompue sur une certaine distance formant ainsi l'ouverture 12 de la poche de rangement 3. La couture inférieure de la poche de rangement 3 (en bas sur la figure 5) est alors commune avec la couture 10 du bord inférieur de la sangle d'attache 5.

[0015] L'élément de guidage 7 est fixé, de préférence, par des coutures, qui sont avantageusement communes à d'autres parties du harnais 1. Selon ce premier mode de réalisation, l'extrémité haute de l'élément de guidage 7 (en haut de la figure 5) est fixée par la couture supé-

rieure 13 de la ceinture 2, laissant ainsi une partie de l'élément de guidage 7 dépasser de la poche de rangement 3. De ce fait, l'étiquette escamotable 4 peut être dégagée entièrement de la poche de rangement 3. L'extrémité basse de l'élément de guidage 7 (en bas sur la figure 5) est fixée par la couture 10 du bord inférieur de la sangle d'attache 5. L'élément de guidage 7 est alors situé entre la face externe de la ceinture 2 et la face avant 8 de la poche de rangement 3.

10 Plusieurs étiquettes escamotables 4 peuvent être utilisées sur un même élément de guidage 7 et plusieurs poches de rangement 3 peuvent être présentes sur un même harnais.

[0016] Dans un second mode de réalisation, la poche de rangement 3 est une pièce rapportée cousue sur la ceinture 2. Comme représenté par la figure 6, la poche de rangement 3 est constituée d'une seule pièce cousue sur la face externe de la ceinture 2, formant la face avant 8 de la poche de rangement 3. Les coutures ne sont alors pas communes avec les autres coutures du harnais 1. L'élément de guidage 7 est fixé par ses deux extrémités à la poche de rangement 3 (figure 6).

[0017] Dans un autre mode de réalisation non illustré, la poche de rangement 3 est constituée de façon traditionnelle de deux pièces jointes, de préférence cousues ; une pièce formant la face avant de la pièce 8 et l'autre la face arrière 14. L'élément de guidage 7 est fixé par ses deux extrémités à l'intérieur de la poche de rangement 3 sur une des deux pièces (8, 14).

[0018] Selon une variante non représentée, la poche de rangement 3 est située sur une partie d'un cuissard ou d'une sangle du harnais 1.

35 Revendications

1. Harnais (1) comportant une poche de rangement (3) pour au moins une étiquette escamotable (4), **caractérisé en ce que** l'étiquette escamotable (4) est en matériau rigide ou semi-rigide et montée coulissante en translation entre deux extrémités fixes d'un élément de guidage (7) interne de la poche de rangement (3).
2. Harnais selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** l'élément de guidage (7) est constitué par un ruban ou un cordon.
3. Système d'information selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, **caractérisé en ce que** l'étiquette escamotable (4) comporte une fente de passage (6) de l'élément de guidage (7).
4. Harnais selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, **caractérisé en ce que** la poche de rangement (3) est située sur une face externe d'une ceinture (2).
5. Harnais selon la revendication 4, **caractérisé en ce**

que la poche de rangement (3) est agencée entre la ceinture (2) et une sangle d'attache (5) fixée à la ceinture (2).

6. Harnais selon la revendication 5, **caractérisé en ce que** la poche de rangement (3) est délimitée par deux coutures parallèles, transversales, reliant la sangle à la ceinture (2). 5
7. Harnais selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, **caractérisé en ce que** la poche de rangement (3) est une pièce rapportée cousue sur la ceinture (2). 10
8. Harnais selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, **caractérisé en ce que** l'étiquette escamotable (4) est plus longue que la poche de rangement (3). 15
9. Harnais selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, **caractérisé en ce que** l'étiquette escamotable (4) comporte un revêtement en matériau plastique. 20

25

30

35

40

45

50

55

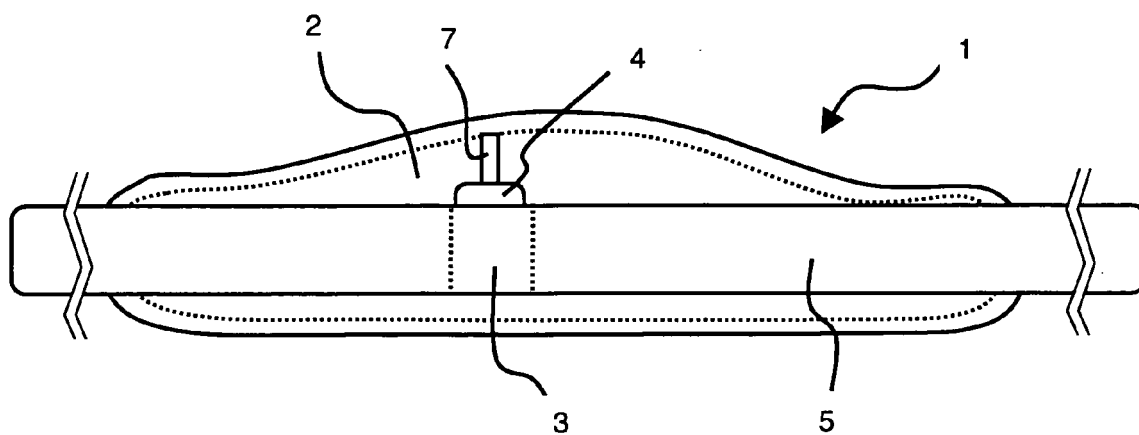


Figure 1

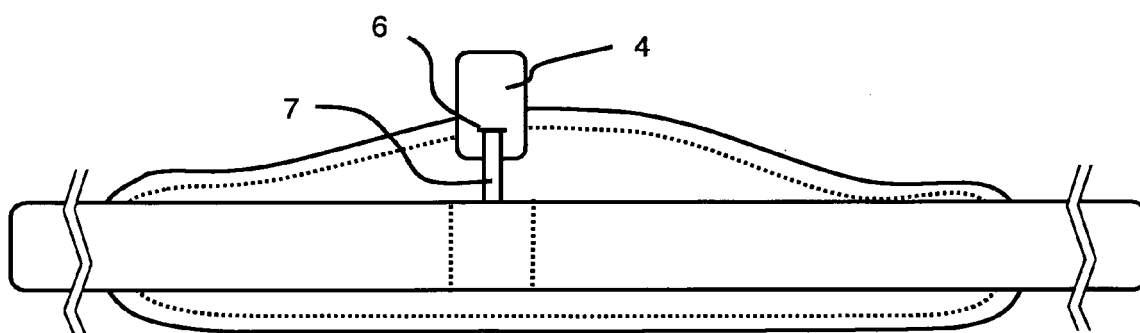


Figure 2

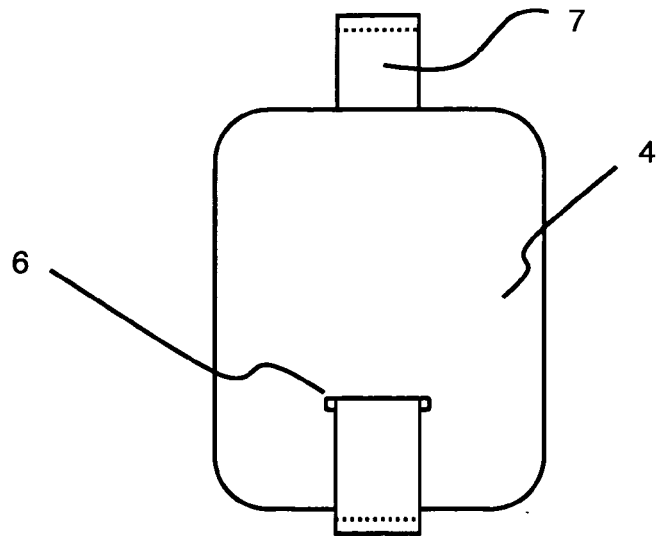


Figure 3

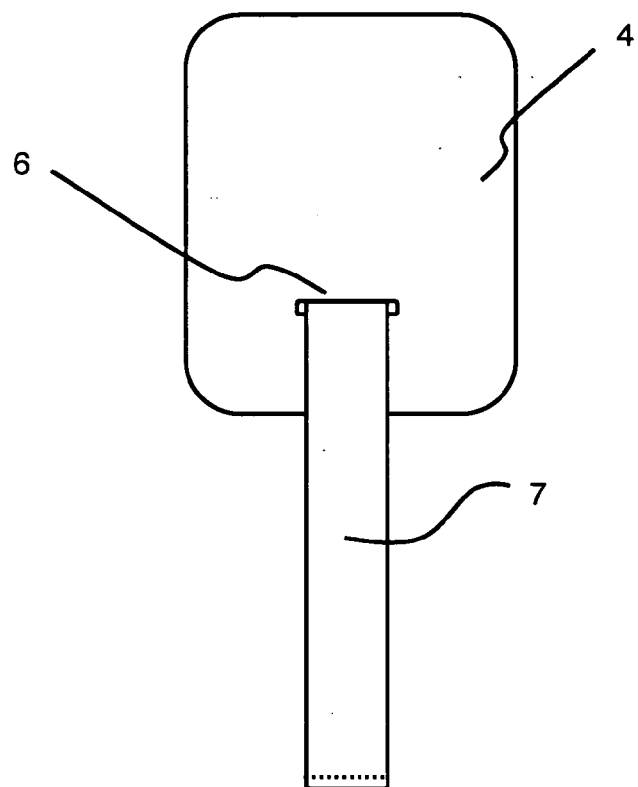


Figure 4

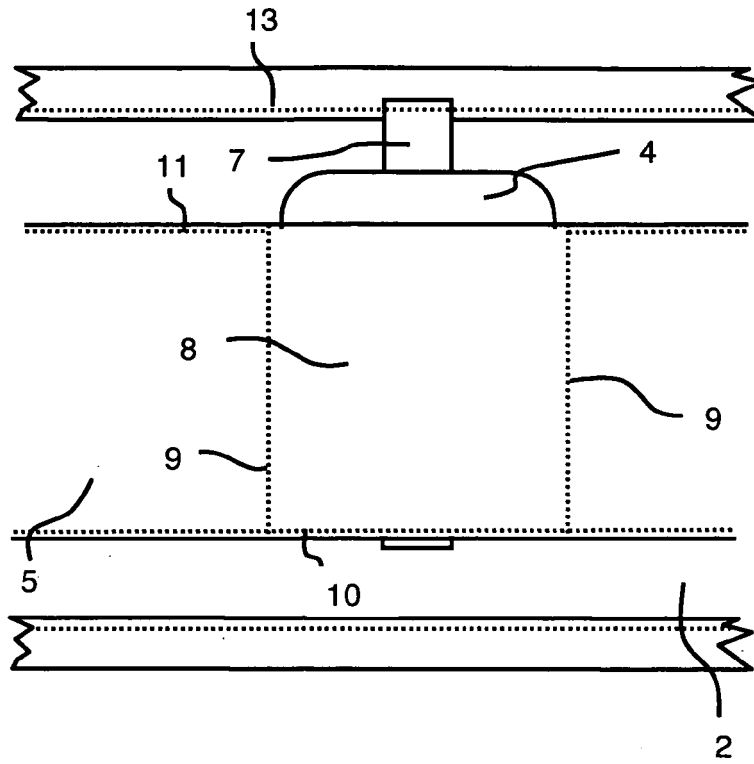


Figure 5

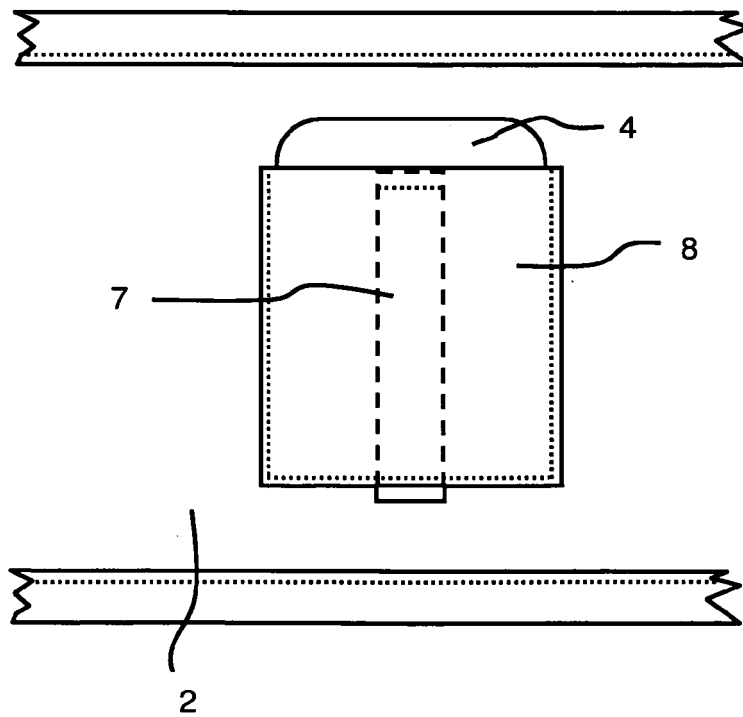


Figure 6



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 09 35 4010

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	WO 2006/017350 A (BACOU DALLOZ FALL PROT INC [US]) 16 février 2006 (2006-02-16) * alinéa [0001] * * alinéa [0097] - alinéa [0099] * * figure 9 *	1-9	INV. G09F3/14
A	JP 2002 336367 A (FUJITA CORP) 26 novembre 2002 (2002-11-26) * abrégé; figures 1-3 *	1-9	
A	US 2003/136038 A1 (DURHAM DANIEL L [US]) 24 juillet 2003 (2003-07-24) * alinéa [0015] * * alinéa [0018] - alinéa [0019] * * figures 1-6 *	1-9	
A	US 2007/199767 A1 (ALTIERI DAVID P [US]) 30 août 2007 (2007-08-30) * le document en entier *	1-9	
A	WO 2008/054887 A (DB IND INC [US]; ROHLF BRADLEY A [US]) 8 mai 2008 (2008-05-08) * page 2, ligne 23 - ligne 28 * * page 4, ligne 10 - ligne 31 * * figures 1-10 *	1-9	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC) G09F A62B E04G A44B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 16 avril 2009	Examineur Pantoja Conde, Ana
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

7

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 09 35 4010

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

16-04-2009

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 2006017350 A	16-02-2006	AU 2005271703 A1	16-02-2006
		BR PI0513313 A	06-05-2008
		CA 2573356 A1	16-02-2006
		EP 1768752 A1	04-04-2007
		JP 2008505737 T	28-02-2008
JP 2002336367 A	26-11-2002	AUCUN	
US 2003136038 A1	24-07-2003	GB 2400083 A	06-10-2004
		WO 03062019 A1	31-07-2003
		US 2004159029 A1	19-08-2004
US 2007199767 A1	30-08-2007	AUCUN	
WO 2008054887 A	08-05-2008	US 2008106413 A1	08-05-2008

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- WO 2006017350 A [0003]